

DOSSIER D'INFORMATION

Championnat de Région

Championnat de Région Auvergne Rhône-Alpes

Gymnase Alice Milliat

8 place du traité de Rome

69 007 LYON

Dimanche 30 janvier 2022

(Plastrons & Casque électroniques GEN 2)

(Casque à bulle pour la Catégorie des Cadets)

Conditions de participation

Championnat de Ligue Auvergne Rhône Alpes

Tous les clubs obligatoirement affiliés à la FFTDA pour la saison 2021/2022.

Tous les participants de 12 ans et + disposeront d'un PASS SANITAIRE valide pour accéder à la pesée ou à la compétition.

Tous les compétiteurs auront leur passeport fédéral en règle afin de pouvoir le présenter pour les pesées et les combats : licence, certificat médical et autorisation parentale pour les mineurs ainsi qu'**une carte nationale d'identité française ou d'un passeport international français**. (règlement fédéral art. 2.4.2.2 *Conditions de participation aux championnats régionaux*)

Attention : les permis de conduire et les livrets de famille ne sont pas acceptés.

Catégories

Juniors masculins et féminins, né(es) en 2007, 2006, 2005

Cadets masculins et féminins, né(es) en 2010, 2009, 2008

Seniors masculins et féminins, né(es) en 2004 et plus

Catégories de poids :

CADET Masculin

-33kg / -37kg / -41kg / -45kg / -49kg / -53kg / -57kg / -61kg / -65kg / +65kg

JUNIOR Masculin

-45kg / -48kg / -51kg / -55kg / -59kg / -63kg / -68kg / -73kg / -78kg / +78kg

SENIORS Masculin

-54 Kg / -58 Kg / -63 Kg / -68 Kg / -74 Kg / -80 Kg / -87 Kg / +87 Kg

CADETTE Féminin

-29kg / -33kg / -37kg / -41kg / -44kg / -47kg / -51kg / -55kg / -59kg / +59kg

JUNIOR Féminin

-42kg / -44kg / -46kg / -49kg / -52kg / -55kg / -59kg / -63kg / -68kg / +68kg

SENIORS Féminin

-46 Kg / -49 Kg / -53 Kg / -57 Kg / -62 Kg / -67 Kg / -73 Kg / +73 Kg

Qualifications aux Championnats de France

(CF règlement des compétitions article 2.4.1.2, disposition transitoire et liste des athlètes qualifiés d'office)

- ✦ **Sont qualifiés les sélectionnés Cadets, Juniors, seniors des comités régionaux 5 quotas pour la ligue Auvergne Rhône Alpes (sous réserve de répondre aux conditions de l'article 2.4.1.1)**
- ✦ les podiums des championnats du Monde et d'Europe seniors, des coupes du Monde WTF, UMFT, des championnats du Monde FISU, CISM et des Jeux Olympiques.
- ✦ Les athlètes ayant demandé et obtenu une dérogation de la D.T.N
- ✦ Les premiers des opens labellisés
- ✦ Les premiers des opens performances

Inscriptions

Les inscriptions et les paiements sont à effectuer sur le site www.martial-events.fr au plus tard le **Samedi 25 décembre 2021 à 10h00.**

Tarifs :

Les frais d'engagement sont de 15€ par compétiteur et 15€ par coach.

Attention : toute inscription est due, sauf présentation d'un certificat médical attestant de non possibilité de participer à la compétition.

Règlement :

Paiement par carte bancaire uniquement sur www.martial-events.fr

Aucune inscription ne sera validée sans le paiement des droits d'engagement.

Pesées

Très Important :

Le jour de la pesée, les athlètes devront présenter :

- **un pass sanitaire valide** pour les 12 ans et + .
- le passeport sportif de Taekwondo à jour , certificat médical et licence 2021-2022, et autorisation parentale pour les mineurs.

Afin d'attester de leur nationalité française, ils se présenteront avec **une carte nationale d'identité française** ou **d'un passeport international français** .

(Règlement fédéral art. 2.4.2.2 Conditions de participation aux championnats régionaux)

Attention : les permis de conduire et les livrets de famille ne sont pas acceptés.

Accréditations

Les accréditations seront directement remises sur place le jour de la pesée.

Les informations sur les sites de pesées seront mises en ligne

sur <http://www.taekwondo-aura.com> prochainement.

Déroulement de la compétition

Règles et méthodes de la compétition :

cf règlement des compétitions fédérales
Systeme d'élimination directe.

Seniors : *Eliminatoires et finales :* 3 x 2 mn avec 1 mn de repos entre les reprises.

Juniors : *Eliminatoires et finales :* 3 x 2 mn avec 1 mn de repos entre les reprises.

Cadets : *Eliminatoires et finales :* 3 x 1 mn 30 avec 30 s de repos entre les reprises.

Protections : selon les catégories

Se référer au règlement fédéral :

www.martial.events

Modification des inscriptions

Aucune désinscription ne pourra être prise en compte sans certificat médical.

Coachs :

Le coach doit impérativement être majeur et ne peut pas être un compétiteur.

Il doit être équipé d'un survêtement, d'une serviette, d'une bouteille d'eau transparente et de son passeport sportif à jour.

Arbitre :

Le Responsable d'arbitrage Régional Rhône Alpes convoquera les arbitres confirmés.

Public :

Les entrées sont gratuites pour tous.

Présidents :

Tous les présidents de club sont invités à cette manifestation sur présentation du passeport sportif.

RÈGLES D'ACCÈS :

**SEULS LES COMPÉTITEURS, LES COACHS, LES OFFICIELS ET LES ARBITRES AURONT ACCÈS
AUX AIRES DE COMBAT.**

Programme

Samedi 29 janvier 2022

Organisation des pesées

Secteur 69 :

Gymnase Alice Milliat

8 place du traité de Rome

69007 LYON

de 9h30 à 11h30

Secteur 74 :

Complexe Sportif Labrunie

990 avenue de la libération

74 800 La Roche sur Foron

De 9h00 à 11h00

Secteur 38 :

Pole Sportif Edmond Inebria

49 avenue zella mehlis

38 400 St Martin d'Hères

De 14h à 16h

Dimanche 30 janvier 2022

07h30 - Accueil des équipes juniors et
séniors

08h15 12h30- compétition Juniors-
Seniors

12h30-13h30 fermeture du complexe

13h30-14h00 accueil des cadets

14h00-18h00 – Compétition Cadets

Contact

Pour tout renseignement, prendre contact avec la Ligue.

Tel : 04 37 56 14 16

Email : contact.tkdara@gmail.com

Site : www.taekwondo-aura.com

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous déclinons toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration d'affaires personnelles.

La compétition sera organisée en huis clos strict. Seul les combattants et les coachs se présenteront à la compétition (pas de parents et pas d'accompagnateur)

Les mesures sanitaires actuelles ne permettent pas la restauration sur place.